

CONSEIL SUPERIEUR de l'EDUCATION du 7 janvier 2021 : Vœu intersyndical pour la stabilité du programme de l'école maternelle

A l'initiative du SNUipp-FSU, un vœu intersyndical pour la stabilité du programme de l'école maternelle a été présenté et voté à une très large majorité lors de la séance supplémentaire du Conseil Supérieur de l'Education du 7 janvier 2021.

Ce vœu est motivé par la publication en décembre 2020 de la note d'analyse du Conseil Supérieur des Programmes qui confirme une volonté ministérielle de réviser le programme de l'école maternelle. Concernant la méthode, qui se caractérise par une absence de consultation de la communauté éducative, comme les orientations qui marqueraient le retour à une primarisation décomplexée des missions de l'école maternelle, les organisations signataires manifestent leur totale réprobation et opposition au projet de révision du programme de la maternelle.

A l'issue du vote, la DGESCO a répondu à l'absence de consultation par la constitution d'un groupe de travail « élargi », en fait réduit à quelques enseignant·es et personnels d'inspection. Aucune information sur les critères de constitution de ce groupe n'a été communiquée. L'absence des organisations représentatives des personnels est confirmée.

Ci-après, le vœu présenté au CSE, la liste des organisations signataires et les résultats détaillés du vote.

Vœu intersyndical présenté lors de la séance du 7 janvier 2021 du Conseil Supérieur de l'Education par le SNUipp-FSU – SE-UNSA – SGEN-CFDT – FEP-CFDT - CGT Educ'action – SUD Éducation - FCPE - CFTC – SNTPEs



La note d'analyse diffusée en décembre 2020 par le CSP après saisine du ministre annonce une réorientation profonde du programme maternelle 2015, sans consultation de la communauté éducative, ni réunion du comité de suivi des programmes.

A l'inverse, le programme 2015 avait fait l'objet d'une consultation élargie préalable et d'un vote favorable unanime de la communauté éducative. Ces programmes actuels, corrigeant les travers d'une forme scolaire précoce amorcée en 2008, avaient trouvé un point d'équilibre entre les différentes missions historiquement assignées à l'école maternelle. Ils avaient ainsi été plébiscités et appropriés par la profession.

L'heure n'est pas à la modification profonde de programmes : précocité excessive, conception techniciste des apprentissages, resserrement autour des « fondamentaux » ne peuvent que provoquer de l'échec, en particulier des élèves issus des classes populaires. Les organisations signataires portent le vœu de conserver les programmes actuels.

RESULTATS DU VOTE (67 voix)

POUR : 53

CFE-CGC (1), CFTC (1), FAGE (1), FCPE (8), FEP-CFDT (2), FSU, SNUIPP-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU (17), JPA (1), Lycéens au Centre (1), SGEN-CFDT, CFDT, CNEA (6), SIEN-UNSA (1), SNEC-CFTC (1), SNPTES (2), SOLIDAIRES (1), UNSA et SE-UNSA (6), UNSEN-CGT, CGT-FERC-SUP, CGT (4)

CONTRE : 1

SPELC (1)

ABSTENTION : 9

FNEC-FP-FO, CGT-FO (4), MAIRES (1), SNALC (1), SNIA-IPR-UNSA (2), SNPDEN-UNSA (1)

REFUS DE VOTE : 3

APEL (3)